

## Assemblée Générale des Maires Ruraux du 15 Octobre 2016 à Vendennes-les-Charolles

### Rapport moral UMCR 71

- Notre dernière AG s'était tenue le **7 Septembre 2015** à Saint-Désert.
- Le nombre d'adhérents de l'association reste stable, légèrement supérieur à 230, une commune rurale sur deux de Saône et Loire est donc membre de l'UMCR. Je vous remercie d'avoir renouvelé votre confiance à l'association ou pour certains d'y avoir adhéré cette année
- Renouvellement du Bureau de l'UMCR en Septembre 2015 : nous avons accueilli l'an dernier Jean-Bernard Reyssier, Maire de Saint-Symphorien-d'Ancelles
- Le Bureau de l'association se réunit toutes les 6 à 7 semaines et décide de la conduite d'actions à tenir pour informer nos adhérents, pour défendre et promouvoir la commune rurale. Je vais y revenir.
- Je salue et je remercie tout particulièrement les membres du Bureau qui sont tous là ce matin, et qui sont avec moi à votre écoute, à votre service, au service de la commune rurale et de l'intérêt général.
- Notre association fonctionne avec le total bénévolat des membres du Bureau et l'appui très professionnel et très efficace de notre secrétaire Évelyne DEBOT.
- Nous sommes membres depuis maintenant plus de 18 mois de **l'Association des Maires ruraux de France**. Nous sommes satisfaits de cette adhésion, car dans ces temps où la commune rurale est malmenée, il nous semble que l'Union est indispensable et que, plus nous sommes nombreux, plus nous sommes écoutés.  
Mes chers collègues, à l'occasion de nos différentes rencontres, tout au long de l'année, vous êtes nombreux à nous dire votre inquiétude – vos espoirs aussi – sur la commune rurale et à nous demander de conduire des actions fortes.

Si nous pensons qu'il était utile de rejoindre début 2015 l'Association nationale des Maires ruraux, nous pensons aussi que cette relation rapprochée avec l'AMRF doit aller de pair avec un travail rapproché au plan départemental, avec l'AMSL, et je salue Jean PIRET, le 1<sup>er</sup> VP de l'AMSL. Je le remercie d'être ici.

Les Maires ruraux travaillent en parfaite cohérence avec l'AMSL, puisque les Maires ruraux en général adhèrent aussi à l'Association des Maires de

Saône-et-Loire. Nos deux associations de Maires sont complémentaires et nous conduisons des actions communes notamment sur la question de la baisse des dotations. La commune rurale, qui est source d'économie pour les finances publiques car elle s'appuie sur un très large bénévolat des élus, subit de plein fouet, comme toutes les communes, la question de la baisse des dotations

### **Retour sur les principales actions de l'année 2016 de l'UMCR**

- A la suite de l'élection régionale fin 2015, nous nous sommes rapprochés des autres associations de Maires ruraux de BFC, nous avons rencontré dès **Avril 2016** la nouvelle **Présidente de Région** pour sensibiliser la Région sur les problématiques du monde rural. Plusieurs sujets ont été débattus au cours de cette rencontre : maisons de de services publics, désertification médicale, **lutte contre la poursuite des fermetures d'écoles rurales**, aides à l'installation de commerces, **développement du haut-débit**, couverture de l'ensemble du territoire au niveau de la téléphonie, aide à l'installation de médecins en milieu rural, poursuite de l'opération « Eco Villages avenir ».
- Au mois de **Juin** dernier, nous vous avons proposé une séance d'information et d'échanges, le 16 Juin à Saint Désert : le sujet était **Finances communales et finances intercommunales : quelle autonomie pour les communes rurales ?** Les finances des communes rurales subissent les difficultés de toutes les communes, notamment dans un contexte de baisses des dotations et d'envahissement de normes en tous genres. Nous avons vu aussi lors de cette formation que les finances de nos communes rurales sont aussi de plus en plus dépendantes des finances intercommunales. 70 communes ont participé à cette formation
- Nous avons été partenaires des Trophées des Maires organisés par le Journal de Saône-et-Loire le **27 Juin**.
- Nous avons participé au mois de **Septembre** dernier au salon **Cité 71** qui se tenait à Mâcon. Ce salon a été l'occasion pour le Bureau de prendre contact avec certains Maires qui connaissent encore mal notre association.
- Nous avons la semaine prochaine, **le 19 Octobre**, un déplacement à Paris. Nous irons au Sénat, où nous serons accueillis par le Sénateurs de Saône-et-Loire pour découvrir le Sénat et échanger avec nos 3 Sénateurs. Nous visiterons ensuite la Sorbonne. Nous sommes 54 élus ruraux prévus pour ce déplacement.

Je voudrais maintenant évoquer deux sujets majeurs qui concernent particulièrement les communes rurales et qui nous ont mobilisé ces derniers mois : le SDCI et la situation de l'Agriculture en Saône et Loire.

- **Le Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI)** a été défini le 29 mars 2016 par le Préfet de Saône-et-Loire et sera mis en place au 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

Notre action a consisté au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016 à prendre une part active dans les discussions autour du nouveau schéma intercommunal qui découle de la loi NOTRe. Nous avons indiqué à Monsieur le Préfet que nous serions très attentifs à ce que la commune ne soit pas dissoute dans de gigantesques et impersonnelles intercommunalités. **Nous avons dit non à plusieurs reprises aux intercommunalités gigantesques.**

Nous avons dénoncé la logique d'un Schéma intercommunal qui rêvait de gigantisme : on veut créer de grands périmètres à administrer, en espérant que cela sera plus efficace. La réalité est souvent décevante car les enseignements de cette course à la taille sont déjà connus : « **Plus c'est gros, plus c'est politique, plus c'est cher** ». Nous pensons que cette formule résume les risques de l'intercommunalité.

Au final, en 2017, la Saône et Loire aura **18 intercommunalités au lieu de 31** aujourd'hui. Le mouvement de concentration continue..., mais on a évité le gigantisme dont rêvaient certains acteurs politiques, qui se plaisaient à imaginer une Saône et Loire découpée en **6 grands territoires intercommunaux** : Le Charolais Brionnais, Le Grand Macon, La Bresse, le Grand Chalonnois, le Bassin montcellien et le Grand Autunois-Morvan. Le Préfet de Saône et Loire a joué de ce point de vue un rôle modérateur vis-à-vis des partisans du « toujours plus gros ».

Nous attendons de voir comment fonctionneront les nouvelles intercommunalités, nous sommes cependant dubitatifs. Le Maire rural sera invité à siéger dans un Conseil Communautaire réunissant souvent de 70 à 100 personnes, où il aura parfois l'occasion de poser quelques questions sur des orientations déjà décidées bien en amont. Nous craignons que dans de telles assemblées le pouvoir se concentre autour du Président, du Directeur Général des Services et des directeurs.

### **La situation de l'Agriculture**

Quelle que soient les productions, nombre d'exploitations de notre département sont très durement mises à l'épreuve.

Les agriculteurs sont des créateurs d'emplois et de richesses.

Leur condition de travail, leur place dans la société, leur concours à l'alimentation de nos concitoyens dans le pays et au-delà, obligent à ce que le regard porté sur le monde rural change enfin.

Nous constatons que la dépendance à l'univers de l'industrie agroalimentaire, la fragilité vis-à-vis des grandes surfaces, l'absence de prise en compte des coûts de production, l'imposition des prix d'achats trop faibles, entraînent la fragilisation ou la disparition de trop nombreuses exploitations...

Nous constatons au quotidien dans nos villages les grandes difficultés des agriculteurs.

Comme les Maires, les agriculteurs agissent dans un contexte **d'empilement de normes** en tout genre, ces normes pénalisent l'agriculture avant de protéger les consommateurs.

Les Maires ruraux doivent soutenir une **refonte structurelle de l'agriculture**, seule planche de salut. Nous écouterons tout à l'heure Bernard Lacour, président de la FDSEA 71 nous parler de ce sujet

Les élus ruraux, chacun à leur niveau, peuvent prendre leur part à ce combat, notamment chaque fois qu'ils sont impliqués dans la gestion de cantines scolaires, de maisons de retraite, ou d'hôpitaux.

Il faut notamment aider nos agriculteurs à participer plus à l'approvisionnement de la restauration collective, et favoriser ainsi la production locale dans les circuits courts. Il faut aussi que nous soyons attentifs en tant que consommateur personnel.

### **Priorités des prochains mois :**

- être attentif à la mise en place du SDCI,
- suivre la question des transferts de compétences. Nous ne sommes pas convaincus du bienfondé de certains transferts, assainissement par exemple,
- interroger les candidats aux élections législatives : l'Association ne prendra pas de position pour tel ou tel candidat mais sera précise dans son questionnement sur les sujets qui concernent le monde rural.

***Le Rapport moral a été adopté à l'unanimité des présents.***